



Cfdt:

BNP PARIBAS



Richard PONS
Délégué Syndical National
07 62 32 58 07



Cédric GRENIER
Délégué Syndical National Adjoint



Julie LEQUEUX
Déléguée Syndicale Nationale Adjointe
06 60 68 60 35



Pierre RIVIÈRE
Représentant Syndical National
06 65 64 56 98



Laurent COURRIER
Représentant Syndical National Adjoint
05 61 11 13 71

RESULTATS BNPP 2022

UNE NOUVELLE ANNÉE RECORD ! ET POUR LES SALARIÉS ALORS ?

17 février 2023

NOUVEAUX RÉSULTATS RECORDS POUR BNP PARIBAS : + 7,5 % Plus de 10 milliards € !

À VENIR POUR LES ACTIONNAIRES :
Un rachat d'actions d'un montant de 4 milliards d'euros

ET POUR LES SALARIÉS ?

Pour rappel, la Cfdt avait demandé la mise en place d'une clause de revoyure lors de la NAO de 2022.

REFUSÉE PAR LA DIRECTION



La prime et l'augmentation de 3% obtenue par la CFDT à l'automne 2022 ne sont pas « un aboutissement ». D'autres mesures doivent venir les compléter pour reconnaître le travail et l'implication des salarié(e)s.

La CFDT BNPP demande la réouverture des NAO pour que les salarié(e)s bénéficient également des résultats records du Groupe.

Nouvelle augmentation, nouvelles primes, hausse de l'enveloppe des révisions individuelle...

La CFDT ne manque pas d'idées pour que vous ne soyez pas oubliés !

BNP Paribas doit prouver que sa politique salariale n'est pas qu'une politique de réduction de coûts.

CONCERNANT L'INTERESSEMENT

Les chiffres d'intéressements et de participation ont été dévoilés et s'ils sont globalement en progression par rapport à l'an dernier (le montant maximum de l'intéressement ayant été réduit), la CFDT regrette que la nouvelle formule d'intéressement atténue fortement l'impact des très bons résultats du Groupe sur les montants versés aux salariés.

Utiliser l'ancienne formule en intégrant la politique de rachat d'actions aurait été bien plus intéressant pour les salariés. [Une demande que nous avons formulée à la Direction et qui avait été refusée.](#)

L'optimisation des résultats ne peut pas se faire qu'en faveur des actionnaires !



Combien vais-je
toucher en
intéressement et
participation
(montants nets) ?